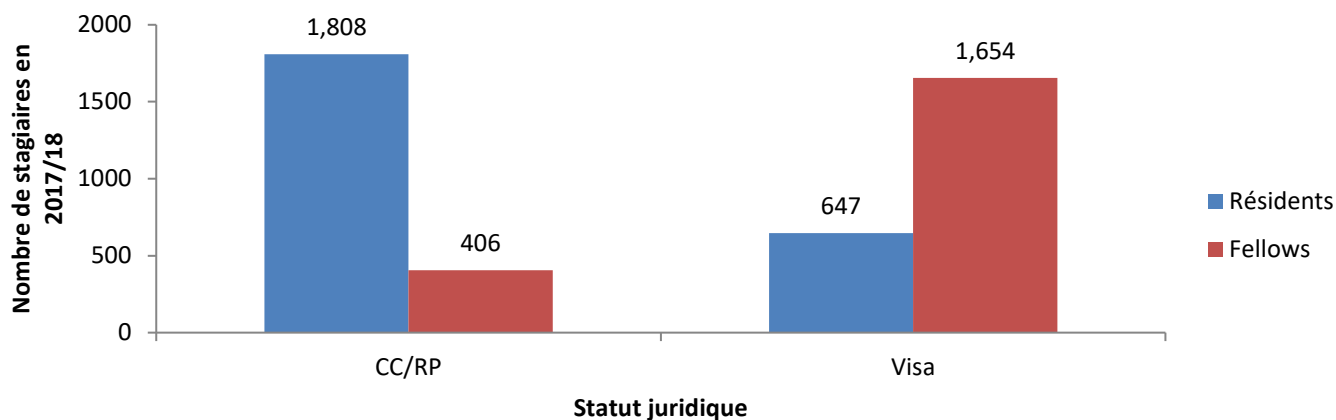


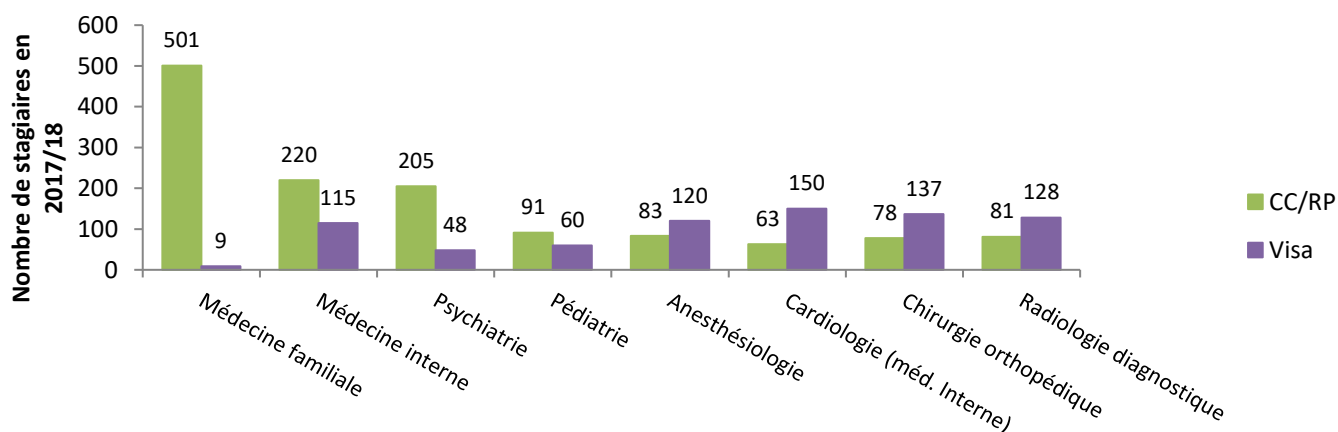
Le RCEP a publié la deuxième édition du Rapport de la base de données nationale sur les DIM. Ce rapport examine les DIM à diverses étapes de leur cheminement depuis leur statut d'aspirant à la formation postdoctorale et à la pratique. Cette fiche de renseignements donne un aperçu de certaines des données concernant les 4 515 DIM en formation postdoctorale au Canada.

Statut juridique et type de formation post-M.D.

D'une manière générale, les DIM peuvent être classés dans les catégories suivantes pour ce qui est de leur statut juridique : citoyens canadiens/résidents permanents (CC/RP) ou stagiaires détenteurs d'un visa. Dans le cadre de la formation postdoctorale, tout étudiant (y compris les DIM) peut être classé dans la catégorie des résidents ou des fellows (chercheurs postdoctoraux). La principale différence entre un résident et un fellow est que les résidents terminent des études qui seront évaluées par la faculté qui assure la supervision aux fins de l'obtention d'un permis d'exercice canadien ou de la certification par un organisme de réglementation. La formation des fellows n'est pas évaluée. Les DIM qui sont des CC/RP ont tendance à occuper plus de postes de résidence que de « fellowships » ou formations complémentaires. En revanche, c'est le contraire pour les stagiaires titulaires d'un visa.



Domaine de formation



Nous avons sélectionné les cinq principaux domaines de formation choisis par les CC/RP et les stagiaires postdoctoraux titulaires d'un visa. Seulement huit catégories sont présentées, l'anesthésiologie et la médecine interne se classant parmi les cinq premiers domaines de formation des deux groupes. Il est intéressant de constater le nombre impressionnant de DIM CC/RP poursuivant leur formation en médecine familiale, alors que ce n'est le cas de pratiquement aucun stagiaire postdoctoral titulaire d'un visa. La psychiatrie est aussi relativement plus souvent choisie par les DIM CC/RP que par les titulaires d'un visa.